

Avis public d'élection

Municipalité
Notre-Dame-des-Monts

Scrutin du
2017 11 05
année mois jour

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné aux électeurs de

Notre-Dame-des-Monts
Municipalité

par Marcelle Pedneault, que :
Président d'élection

1. le ou les postes suivants sont ouverts aux candidatures : maire, siège #1, siège #2, siège #3, siège #4, siège #5, siège #6

2. toute déclaration de candidature à ce ou ces postes devra être produite au bureau du président d'élection ou de l'adjoint désigné pour recevoir les déclarations de candidature, le cas échéant, aux jours et aux heures suivants :

Du 2017 09 22 au 2017 10 06
année mois jour année mois jour

JOURS :	<u>lundi</u> <input type="checkbox"/>	HEURES :	De : <u>9 h</u> à : <u>12 h</u>	De : <u>13 h</u> à : <u>16 h</u>
	<u>mardi</u> <input type="checkbox"/>		De : <u>9 h</u> à : <u>12 h</u>	De : <u>13 h</u> à : <u>16 h</u>
	<u>mercredi</u> <input type="checkbox"/>		De : <u>9 h</u> à : <u>12 h</u>	De : <u>13 h</u> à : <u>16 h</u>
	<u>jeudi</u> <input type="checkbox"/>		De : <u>9 h</u> à : <u>12 h</u>	De : <u>13 h</u> à : <u>16 h</u>
	<u>vendredi</u> <input type="checkbox"/>		De : <u>9 h</u> à : <u>12 h</u>	De : <u>13 h</u> à : <u>16 h</u>

À NOTER - Le vendredi 2017 10 06 **le bureau sera ouvert de 9 h à 16 h 30 de façon continue.**
année mois jour

3. si plus d'un candidat pose sa candidature à un même poste,
un scrutin sera tenu le : 2017 11 05 **de 10 h à 20 h**
année mois jour

et un vote par anticipation sera tenu le : 2017 10 29 **de 12 h à 20 h**
année mois jour

4. j'ai nommé pour agir à titre de secrétaire d'élection : Benoit Côté

5. j'ai nommé comme adjoint (pour recevoir les déclarations de candidature) : _____

6. vous pouvez me joindre ou joindre l'adjoint désigné à cette fin, le cas échéant, à l'adresse et au numéro de téléphone suivants :

Président d'élection Adresse : <u>15 Rue Principale</u> <u>Notre-Dame-Des-Monts G0t 1L0</u> <u>418 439-3452</u> Ind. rég. Numéro de téléphone	Adjoint Adresse : _____ _____ _____ Ind. rég. Numéro de téléphone
---	---

Signature
Donné à _____ Notre-Dame-des-Monts, le 2017 09 21
Municipalité
Marcelle Pedneault
Président d'élection

SM-1 (09-06)
Loi sur les élections et les référendums
dans les municipalités, article 99

*Je certifie copie conforme
Marcelle Pedneault,
Présidente d'élection
Ce 21-09-2017*